



Ce règlement particulier complète la réglementation générale des rallyes français

<a href="#"><u>COMITE DIRECTEUR DE L'ASACC TOUR DE CORSE</u></a>	p 2.
<i>PROGRAMMES - HORAIRES</i>	<i>P.3</i>
<a href="#"><u>ARTICLE 1P - ORGANISATION</u></a>	p.4/5/6
Comité d'Organisation	
Tableaux Officiels d’Affichage, secrétariat et permanence du rallye	
1.1P OFFICIELS	
1.2P ELIGIBILITE	
1.3P VERIFICATIONS AVANT LE DEPART ET PENDANT LE RALLYE	
<a href="#"><u>ARTICLE 2P - ASSURANCE</u></a>	P.6
<a href="#"><u>ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES</u></a>	P.6/7
3.1p DEMANDE D’ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS	
3.2P EQUIPAGES	
3.3P ORDRE DE DEPART	
<a href="#"><u>ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS</u></a>	P.8/9
4.1P VOITURES AUTORISEES	
4.3P ASSISTANCE	
<a href="#"><u>ARTICLE 5P - PUBLICITE</u></a>	P.9
<a href="#"><u>ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURE</u></a>	P.10
6.1P DESCRIPTION	
6.2P RECONNAISSANCE	
6.3p DATE DES RECONNAISSANCES	
<a href="#"><u>ARTICLE 7P - DEROULEMENT DE L'EPREUVE</u></a>	P.11
7.2P DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONTROLES	
7.2.11P LES SIGNES DISCTINCTIFS DES COMMISSAIRES	
<a href="#"><u>ARTICLE 8P - RECLAMATION - APPELS</u></a>	P.11
<a href="#"><u>ARTICLE 9P - CLASSEMENT</u></a>	P.11
<a href="#"><u>ARTICLE 10P - PRIX - COUPES</u></a>	P.12
<a href="#"><u>ANNEXE</u></a> : cartes overview map et par spéciale, itinéraires.	



# 53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE RALLYE DES 10000 VIRAGES



## Comité Directeur de l'A.S.A.C.C. TOUR DE CORSE AUTOMOBILE

### Présidents d'Honneur

Pierre COLOMBANI  
Jean PELLETIER (†)

### Président

Jean LUISI

### Vice-président

Jean RASORI

### Secrétaire Général

Michel BRENNEUR

### Secrétaire Général Adjoint

André VALAT

### Trésorier

Christian LECA

### Trésorier Adjoint

Guy FIORI

### Membres du comité directeur

Pierre AGERON

François PEDINIELLI

Frédéric BIGGI

Pierre PEIRETTI

Yves COLOMBANI

Alphonse POLETTI

Paul COMBETTE

Jean-Marc SCHWARTZ

Antoine CRISTINI

Albert SECCHI

Nathalie DAURES

Maurice TALLON

Jean-Louis GACHINARD

André VARALDO

Pierre OGGIANO

### Membres d'Honneur

Pierre ORSINI

Jean CANONICI



Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Jeudi 01 octobre 2009
Ouverture des engagements	Vendredi 02 octobre 2009
Clôture des engagements	lundi 26 octobre 2009 à minuit.
Parution du road-book	mercredi 21 octobre 2009
Les reconnaissances auront lieu le	samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009 mardi 3 et mercredi 4 novembre 2009
Vérifications des documents	jeudi 05 novembre 2009 de 14h00 jusqu'à 22h00 vendredi 06 novembre 2009 de 07h00 à 09h45 Port de plaisance Office du Tourisme CALVI
Vérifications des voitures	jeudi 05 novembre 2009 de 14h15 à 22h15 vendredi 06 novembre 2009 de 07h15 à 10h00 port de plaisance CALVI Parking des commerçants
Mise en parc de départ :	jeudi 05 novembre 2009 à partir de 14h00 jusqu'à 22h45 vendredi 06 novembre 2009 de 07h30 à 10h30 Esplanade du Premier Bataillon de Choc à Calvi
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs	vendredi 06 novembre 2009 à 11h00
Publication de la liste des équipages admis au départ	vendredi 06 novembre 2009 à 11h30
Départ du Prologue de Calvi	vendredi 06 novembre 2009 à 13h00
Arrivée du Prologue à Calvi	vendredi 06 novembre 2009 à 15H13
Publication des résultats partiels	vendredi 06 novembre 2009, 30 min après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
Départ de l'Etape 1 de Calvi	samedi 07 novembre 2009 à 08h00
Arrivée de l'Etape 1 à Porto-Vecchio	samedi 07 novembre 2009 à 16h35
Publication des résultats partiels et ordre départ de l' Etape 2	samedi 07 novembre 2009, 30 min après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
Départ de l'Etape 2 de Porto-Vecchio	dimanche 08 novembre 2009 à 07h30
Arrivée de l'Etape 2 à Ajaccio	dimanche 08 novembre 2009 à 16h15
Publication des résultats partiels	dimanche 08 novembre 2009, 30 min après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
Vérifications finales	dimanche 08 novembre 2009 à 16h30
Publication des résultats du rallye	dimanche 08 novembre 2009, 30 min après l'affichage des résultats provisoires
Remise des prix	dimanche 08 novembre 2009 à Ajaccio



## **ARTICLE 1P. ORGANISATION**

L'Association Sportive de l'Automobile Club de la Corse et du Tour de Corse Automobile organise du 05 au 08 novembre 2009 en qualité d'organisateur administratif une épreuve NPEA (nationale à participation étrangère autorisée) dénommée : 53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE AUTOMOBILE - Rallye des 10000 virages avec la collaboration du Comité Régional du Sport Automobile Corse, des Associations Sportives Automobiles, Bastiaise, Corsica, Restonica et Terre de Corse et sous le haut patronage de la Collectivité Territoriale de Corse et des Conseils Généraux de Haute Corse et Corse de sud.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro 187 en date du 19/06/2009 et du Comité Régional du Sport Automobile Corse numéro 06N09 en date du 15/06/2009

### **Secrétariat du Rallye ( jusqu'au 05/11/09):**

A.S.A.C.C. TOUR DE CORSE AUTOMOBILE  
53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE AUTOMOBILE - Rallye des 10000 virages  
Carrefour route d'Afa - Baléone - RN193  
20167 Sarrola Carcopino  
Tél. : 04 95 23 62 60 - Fax : 04 95 23 62 69  
E-mail : tdc.asacc@orange.fr

### **Permanence du Rallye**

Ajaccio : Hôtel Best Western Amirauté - Route de Sartène - St Joseph  
du 5 au 8 novembre 2009  
Calvi : Mairie Salle des Fêtes les 5 et 6 novembre 2009  
Corte : Office du Tourisme caserne Padoue face Musée de la Corse  
le 7 novembre  
Porto-Vecchio : Port de plaisance Capitainerie (Parc fermé)  
les 6 et 7 novembre 2009

### **Tableau Officiel d'affichage**

PC Course  
Ajaccio Hôtel : Best Western Amirauté

Calvi : Esplanade du Premier Bataillon de Choc (Parc fermé)  
Porto-Vecchio : Port de plaisance Capitainerie (Parc fermé)

### **Panneaux d'informations**

Calvi : Esplanade du Premier Bataillon de Choc (Parc fermé)  
Corte : Office du Tourisme caserne Padoue face Musée de la Corse  
Porto-Vecchio : Port de plaisance Capitainerie (Parc fermé)  
Ajaccio : parking du Margonajo  
Ajaccio : Place de Gaulle



## Organisateur technique

A.S.A.C.C. TOUR DE CORSE AUTOMOBILE  
Carrefour route d'Afa - Baléone  
RN193  
20167 Sarrola Carcopino  
Tél. : 04 95 23 62 60 - Fax : 04 95 23 62 69

### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	<i>Alain MAHE</i>
Commissaires Sportifs	<i>Jean RASORI Gilbert DINI</i>
Directeur de Course	<i>Gilbert GIRAUD</i>
Directeurs de Course Adjoint	<i>Antoine CASANOVA Pierre AGERON Michel BRENNEUR Jean Louis GACHINARD Gérard GHIGO Christian LECA</i>
Médecin Chef	<i>Dr Paul COMBETTE</i>
Directeurs d'Epreuves	<i>Noël BASTIANAGGI Patrick BOCCHECCIAMPE Christian CANADA Pierre DOUSSAN Maurice TALLON</i>
Responsables des Commissaires Techniques	<i>Michel. RAMU</i>
Commissaires Techniques	<i>André BARROLLES Jean CAMPANA Jean-Gérard MUZI Christophe OLIVIERI Jean-Jacques PAOLETTI Henri PLUTON</i>
Chargés des Relations Avec les Concurrents	<i>Vincent FATTACCIO Daniel BALDASSARI Jeanne BOÏ Pierre BOÏ Claude PAOLETTI Daniel WACHORU Robert CIANELLI</i>
Organisateur technique Sécurité	<i>Laurent FABRE</i>
Responsable des Classements	



## 1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye « 53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE AUTOMOBILE - Rallye des 10000 virages » compte pour :

*Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Corse  
Le Challenge "Jean LUISI" (interne A.S.A.C.C - TOUR DE CORSE)*

## 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour :

*les vérifications administratives* qui auront lieu le : jeudi 05 novembre de 14h00 à 22h00 et le vendredi 06 novembre 2009 de 07h00 à 09h45 sur le Port de plaisance Office du Tourisme Calvi

*les vérifications techniques* qui auront lieu le : jeudi 05 novembre de 14h15 à 22h15 et le vendredi 06 novembre 2009 de 07h15 à 10h00 sur le Port de plaisance Parking des commerçants Calvi

*les vérifications finales seront effectuées le : dimanche 08 novembre 2009 au garage PIETRI PEUGEOT - ZI Baleone - 20167 - Mezzavia Téléphone : 04 95 23 00 00. Prix de la main d'œuvre : 40,00 € TTC*

A l'issue des vérifications, les voitures seront placées en parc de départ, Esplanade du Premier Bataillon de Choc à Calvi.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

En cas de dépannage dans une ES ou sur un parcours de liaison les frais sont à la charge du concurrent.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE AUTOMOBILE - Rallye des 10000 virages doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le *lundi 26 octobre 2009-24h00*

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs : 900 €

sans la publicité facultative des organisateurs : 1800€ (900 € x 2)

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :



- du montant des droits d'engagement
- de la photocopie de la première page de la fiche d'homologation du véhicule
- de la photocopie de la licence du Concurrent
- des photocopies des licences de chacun des deux membres de l'équipage,
- des photocopies des permis de conduire chacun des deux membres de l'équipage
- de la photocopie de la carte grise du véhicule ou du document correspondant pour les véhicules immatriculés à l'étranger.

#### ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Groupes	Classes	Cylindrées
<b>voitures de Production</b>		
N/FN	1	jusqu'à 1400 cm3
N/FN	2	au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
N/FN	3	au-dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
N/FN	4	au-dessus de 2000 cm3
<b>voitures de Tourisme</b>		
A/FA	5	jusqu'à 1400 cm3
A	5K	Kit-Car jusqu'à 1400 cm3
A/FA	6	au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
A	6K	Kit-Car, FRC, S1600 au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
A/FA	7	au-dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
A	7K	Kit-Car au-dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
A	7S	S2000
A/FA	8	au-dessus de 2000 cm3
A/FA	8W	WRC (A et FA)
<b>voitures de Tourisme ou de Grande Production de série</b>		
R	1A	jusqu'à 1400 cm3
R	1B	au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
R	2B	au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
R	2C	au-dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
R	3C	jusqu'à de 2000 cm3
R	3D	diésel suralimenté jusqu'à 2000 cm3
R	3T	suralimenté jusqu'à 1600 cm3
<b>voitures du groupe GT de série</b>		
GT	9	jusqu'à 2000 cm3
GT	10	au-dessus de 2000 cm3
<b>voitures du groupe F 2000</b>		
F 2000	11	jusqu'à 1150 cm3
F 2000	12	au-dessus de 1150 cm3 et jusqu'à 1400 cm3
F 2000	13	au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
F 2000	14	au-dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3



#### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

Les véhicules d'assistance sont autorisés et limités à un seul véhicule de moins de 3,5 tonnes par équipage dans les zones ou parcs d'assistance, les concurrents restent responsables de leur assistance.

Pour le prologue

- un parc d'assistance obligatoire sur parking des 5 Arches (en face du Supermarché Super U)

Pour l'étape 1 :

- zone d'assistance obligatoire après l'ES 2 à Pietralba sur la D 8 et du croisement de la D 8 à la N 197 (ancienne route nationale) au croisement de la N 197 à la N 1197 sur les bas cotés  
Assistance interdite sur la RN 1197 et dans les agglomérations.
- parc d'assistance obligatoire après l'ES 4 après Corté à Chabrières sur RN 200  
Assistance interdite sur la RN 200 et dans les agglomérations.
- parc d'assistance obligatoire après l'ES 6 à Porto Vecchio sur le port de commerce.  
Assistance interdite dans l'agglomération.

Pour l'étape 2 :

- parc d'assistance obligatoire après la sortie du parc fermé le dimanche matin à Porto Vecchio sur le port de commerce.  
Assistance interdite dans l'agglomération.
- zone d'assistance obligatoire après l'ES 8 sur la D 69 du croisement de la D 69 et la D 428 à l'entrée du village de Zicavo  
Uniquement sur les bas cotés
- parc d'assistance obligatoire après l'ES 9 à Ajaccio sur le port de commerce au parking du Marconajo.  
Assistance interdite dans l'agglomération.



**4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces**  
Conforme au règlement standard FFSA.

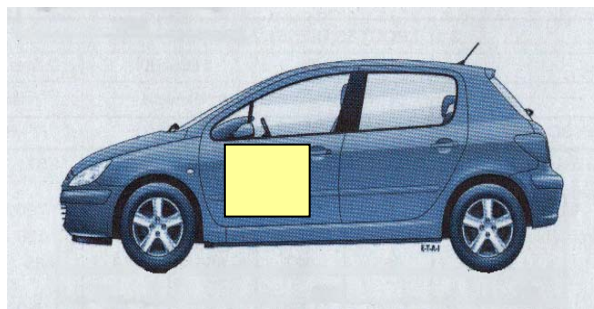
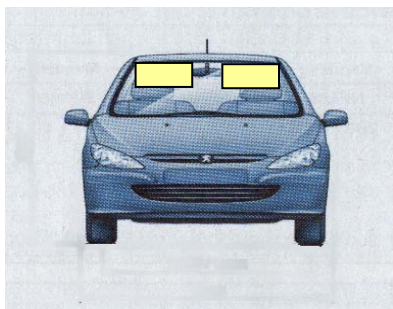
**ARTICLE 5P. PUBLICITE**

**PUBLICITE COLLECTIVE OBLIGATOIRE :**  
Collectivité territoriale de Corse

**PUBLICITE FACULTATIVE :**

- A gauche VILLE DE CALVI
- A droite VILLE DE PORTO-VECCHIO

**5.1P.** Les publicités devront figurer **Obligatoirement** comme sur le dessin ci-après :





## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE AUTOMOBILE - Rallye des 10000 virages représente un parcours de 858.02 km.

Il est divisé en 1 prologue 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 11 épreuves spéciales d'une longueur totale de 218.39 km.

Les épreuves spéciales sont :

- E.S.01 - ND de la Serra - le Fango 20,90 km*
- E.S.02 - Montemaggiore - Feliceto 15,29 km*
- E.S.03 - Barchetta - Morosaglia 28,25 km*
- E.S.04 - San Lorenzo - Francardo 16,24 km*
- E.S.05 - Noceta - Salastraco 20,06 km*
- E.S.06 - Mignataja - Ventiseri 14,89 km*
- E.S.07 - Col de Bacinu - Caldane 21,41 km*
- E.S.08 - Aullene - Zicavo 15,19 km*
- E.S.09 - Bains de Guitera - Sainte Marie Sicche 27,23 km*
- E.S.10 - Vico - Col S<sup>t</sup> Roch 13,12 km*
- E.S.11 - Liamone - Col de Sarzoggiu 25,36 km*

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

#### 6.2.6P

Les reconnaissances auront lieu le :

samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009 de 08h00 à 18h00  
mardi 03 et mercredi 04 novembre 2009. de 08h00 à 18h00

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3maximum.

Des contrôles seront effectués, toute infraction à la réglementation sera sportivement sanctionnée.



## ARTICLE 7P DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conformes au règlement standard de la FFSA

#### 7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

Commissaire de route : chasuble blanche

Chef de poste : chasuble rouge

#### 7.3.16P. Mise hors course

**7.3.16.1P.** La mise hors course interviendra pour tout retard supérieur à 15 minutes sur l'horaire imposé entre 2 contrôles horaires ou un retard supérieur à 20 minutes à la fin de chaque section et/ou étape du rallye ou encore un retard total de plus de 30 minutes et entraînera l'exclusion de l'équipage, prononcée par le Collège des Commissaires Sportifs

**7.6.10P.** Les pirouettes et figures diverses (des voitures) sont interdites dans les parcs fermés, sous peine d'exclusion.

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.



## ARTICLE 10P. PRIX

Le 53<sup>ème</sup> TOUR DE CORSE AUTOMOBILE - Rallye des 10000 virages est doté de 40200 €, répartis comme suit :

### CLASSEMENT GENERAL.

1 <sup>er</sup> du classement général	1500 €
2 <sup>ème</sup> du classement général	900 €
3 <sup>ème</sup> du classement général	600 €

### CLASSEMENT PAR CLASSE

1 <sup>er</sup> de chaque classe si plus de 5 partants (800 € x 26)	20800 €
2 <sup>ème</sup> de chaque classe si plus de 10 partants (400€ x 26)	10400 €
3 <sup>ème</sup> de chaque classe si plus de 10 partants (200€ x 26)	5200 €

### CLASSEMENT FEMININ

1 <sup>er</sup> équipage féminin	800 €
TOTAL GENERAL	40200 €

Tous les prix en espèces seront cumulables

Les prix seront adressés par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin d'engagement.

### Les Coupes

- Une coupe aux trois premiers du classement général
- Une coupe pour chaque vainqueur de groupe.
- Une coupe pour chaque vainqueur de classe.
- Une coupe au 1<sup>er</sup> équipage féminin.
- Un souvenir à tous les équipages classés.

La remise des prix se déroulera le dimanche 08 novembre 2009 à 18h25 à l'arrivée sur le podium Ajaccio.